L'ORIENT LE JOUR - 8 juin 2002

L'ORDRE DE MALTE EST FIER DE SON ACTION AU LIBAN Suzanne BAAKUNI

«Le Liban fait partie du berceau des civilisations et de la chrétienté, et nous sommes fiers de l'action de l'Ordre de Malte dans ce pays.» C'est avec un constant sourire aux lèvres que le comte Jacques de Liede-kerke, Grand Chancelier de l'Ordre Souverain de Malte (ministre de l'Intérieur et des Affaires étrangères), décrit son sentiment envers notre pays, où son organisation possède une association active et une ambassade. Sa présence, ainsi que celle de ses trois collègues du gouvernement de cet État souverain, mais sans territoire et donc sans frontières, a marqué d'un sceau d'exception la réunion traditionnelle des présidents d'associations de l'Ordre, qui s'est tenue à Beyrouth les 4 et 5 juin à l'hôtel Riviera.

«Nous sommes touchés par l'accueil très chaleureux que nous avons reçu dans ce pays», a également souligné le comte de Liedekerke qui, au cours de l'entretien accordé à L'Orient-Le Jour, a abordé des sujets tels que l'action de son organisation dans le monde, le dialogue des civilisations et le sens de cette visite au Liban.

Le Comte de Liedekerke est un avocat belge qui a fondé un cabinet international à Bruxelles et à Anvers. Il a rejoint l'Ordre Souverain de Malte en 1985. C'est en 2002 qu'il a pris ses fonctions en tant que grand chancelier.

«Nous ne sommes pas une puissance politique», précise d'emblée le comte de Liedekerke en réponse à une question sur les circonstances dans lesquelles le gouvernement de l'Ordre de Malte pourrait intervenir et sur son poids politique dans le monde. «Nous sommes une institution humanitaire d'inspiration chrétienne puisque nous sommes tous des catholiques pratiquants. Notre position est celle de la neutralité depuis la fondation de l'Ordre, il y a neuf cents ans. Nous nous occupons de ceux gui sont dans le besoin, sans distinction de race, de couleur, de sexe ou de religion, ce qui, au Moyen Age, était une attitude d'avant-garde.»

Les chevaliers de l'Ordre de Malte ne se mêlent donc pas de politique. Par contre, «les retombées de la politique sur le plan humanitaire nous concernent directement, bien que nous ne portions jamais un jugement de valeur sur les actes qui pourraient être à l'origine d'une situation donnée». Que se passe-t-il dans le cas où des circonstances dramatiques entravent leur action ? «Nous essayons alors de faire appel aux autorités internationales pour faire pression», répond-il.

Comment gère-t-on un État sans territoire? «Notre souveraineté est d'une nature particulière qui nous permet d'être présents dans tous les pays avec le respect et l'immunité qui est accordée aux États», souligne le comte de Liedekerke. «Notre action revêtant un caractère purement humanitaire, elle n'a pas de frontières et par conséquent, ceux qui interviennent en notre nom sont là seulement pour servir leur cause. Tel est l'idéal dont nous essayons d'être porteurs et qui définit l'action que nous menons dans les pays.»

Dix mille chevaliers de l'Ordre de Malte sont répartis dans pratiquement toutes les parties du monde: plus de trois mille en Amérique latine, plus de cinq mille en Asie. «Ce sont des pays où la chrétienté n 'est pas aussi ancienne que dans les deux principaux continents où nous sommes implantés», fait-il remarquer.

«La mystique n'a pas régressé dans le monde»

La religion chrétienne trouve ses sources au Moyen-Orient. «Et c'est à Jérusalem que le premier hôpital a été fondé et repris par les chevaliers de Malte à la fin du Xle siècle», précise le comte de Liedekerke. «L'ordre a tenté de poursuivre sa mission malgré toutes les vicissitudes historiques. Mais les chrétiens ont quitté la Palestine et les chevaliers se sont installés à Chypre, à Rhodes, à Malte, et aujourd'hui à Rome. Nous avons toutefois toujours essayé de rester proches de nos racines. Nous avons au Liban une implantation dont nous sommes extrêmement fiers et un hôpital à Bethléem auquel nous sommes très attachés et qui reste debout malgré le cataclysme qui secoue ce pays».

L'Ordre de Malte compte-t-il étendre son influence dans les pays d'Orient?

Peut-il s'installer dans des pays où la religion catholique n'a pas ou très peu d'adeptes? «Notre mission est d'aider les personnes dans le besoin, sans distinction de religion», rappelle le Grand Chancelier. «Toutefois, pour l'implantation d'une association stable, il faut qu'il y ait une communauté chrétienne existante qui puisse nous procurer le nombre de chevaliers nécessaires. Lorsque ce n'est pas possible, nous procédons soit par le biais de missions directes issues d'autres pays, soit avec le concours de notre ambassadeur surplace qui organise les secours. Nous profitons donc de tout un éventail de possibilités. Le fait d'être un État souverain nous donne des moyens d'intervention beaucoup plus directs dans toutes les parties du monde».

Comment qualifie-t-il l'action de l'Ordre de Malte en Occident où la foi chrétienne est moins omniprésente que par le passé?

«De toute façon, les chevaliers sont recrutés parmi les personnes croyantes, profondément convaincues qu'elles ont un devoir spirituel et moral à remplir. C'est vrai que dans un certain nombre de pays européens, la foi a régressé, mais cela ne veut pas dire que l'esprit religieux est en décadence dans le monde. La mystique est beaucoup plus répandue qu'on ne le croit. D'ailleurs, lorsque l'on constate que l'idéal auquel on est attaché est quelque peu battu en brèche, on le défend avec encore plus d'enthousiasme.»

Lorsque le choix du lieu où devait se tenir cette réunion s'est porté sur le Liban, le Grand Maître (l'équivalent du président de la République) a demandé aux quatre hautes charges (les ministres détenteurs des portefeuilles essentiels) d'y participer, une première dans l'histoire de l'Ordre de Malte. Pourquoi ces mesures exceptionnelles et que représente le Liban au sein de l'action de l'Ordre de Malte? «Le Liban fait partie de ce qui est le berceau non seulement de notre civilisation, mais aussi de la chrétienté et des religions monothéistes », souligne le comte de Liedekerke. «C'est par conséquent un pays auquel l'Ordre de Malte, une institution originellement européenne, est profondément attaché. D'autre part, il s'agit d'un pays de civilisation et de tradition chrétienne. Il a également subi des épreuves terribles d'où le fait que nous avons ressenti le désir de lui apporter notre aide. Voilà pourquoi nous avons entrepris des efforts particuliers pour développer nos œuvres hospitalières au Liban.»

«Témoins et non touristes»

II poursuit: «Nous sommes particulièrement fiers de ce qui a été réalisé ici non seulement par le groupe de chevaliers libanais, dont l'œuvre est admirable, mais aussi par ces personnes désintéressées issues de divers pays, et qui se sont réunies pour apporter l'aide financière et les ressources humaines nécessaires à ce qui est aujourd'hui l'une de nos très belles réalisations.»

Peut-on envisager dans l'avenir davantage de soutien ou d'aide financière à la mission du Liban ? «L'aide qu'on peut apporter aux gens en détresse est toujours insuffisante. Nous n'en ferons jamais assez. Mais nos moyens ne sont pas illimités. Nos sources financières ne sont pas démesurées, alors que notre champ d'action est immense. Pour chaque pays, nous avons des aides ponctuelles qui permettent une intervention en cas d'événements exceptionnels ou de catastrophes. Si nous pouvons assurer au Liban une aide plus substantielle, nous le ferons, mais il faut savoir qu'elle est déjà importante.»

Prié de fournir quelques chiffres, le ministre souligne que plus de 200 000 actes médicaux sont accomplis chaque année dans les centres au Liban. À la question de savoir si c'est le gouvernement de l'Ordre qui finance directement tout cela, il précise que «ces actions sont principalement financées à l'aide de moyens réunis par l'Ordre mais d'autres contributions doivent être prises en compte, notamment des facilités offertes par les autorités libanaises, avec lesquelles nous avons une excellente collaboration».

Le grand chancelier en est à sa première visite dans cette partie du monde. Ce qui ne l'empêche pas de «suivre de très près les drames qui ont lieu dans cette région. Par conséquent, ajoute-t-il, nous ne venons pas ici en touristes mais en témoins, pour essayer de vous apporter le réconfort et de vous assurer de la compréhension que nous avons des difficultés auxquelles vous êtes confrontés.»

Quel rôle peut jouer aujourd'hui une institution comme l'Ordre de Malte dans le rapprochement des points de vue entre l'Orient et l'Occident ? «Nous ne sommes pas une puissance politique, mais nous avons une certaine autorité morale », répond le comte de Liedekerke. «Nous pensons qu'il ne nous est possible d'intervenir que si une partie nous demandait de l'aider pour engager le dialogue. Nous remplirions alors notre devoir humanitaire, mais sans jamais avoir des a priori politiques, ni porter un jugement sur les causes qui ont mené aux tragédies».

Le comte de Liedekerke a participé à la réunion, à l'instar du Vénérable Bailli Fra Ludwig Hoffmann Von Rumerstein, Grand Commandeur (ministre de la Spiritualité), du Bailli Albrecht Freiherr Von Bœselager, Grand Hospitalier (chargé du dossier des œuvres hospitalières dans le monde), et du Marquis Gian Luca Chiavari, Receveur du commun trésor (ministre des Finances), ainsi que plus de trente présidents d'associations de l'Ordre issus des cinq continents. Les quatre ministres appelés hautes charges se déplacent pour la première fois ensemble pour assister à ce genre de réunions qui ont lieu tous les deux ou trois ans.